



Octobre 2021 #63 [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



6

Francine Leca fondatrice de Mécenat Chirurgie Cardiaque



7

Deux membres du gouvernement à la ferme Théart



8

Taxe d'habitation et taxe foncière : explications



10

Une rentrée prometteuse à l'Espace Jeunes

# S.P.C.E. Choron



Salle  
d'exposition



Plomberie - Sanitaire  
Traitement de l'eau



Électricité générale  
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation  
Pompes à chaleur



Remplacement  
de Chaudière

(Crédit d'impôt selon loi de finance)



Chauffe-eau thermodynamique,  
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains,  
un rêve qui se réalise  
**Création & rénovation  
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle

Tél.: **01.30.56.71.87**

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

[www.spce-choron-chauffage-electricite.fr](http://www.spce-choron-chauffage-electricite.fr)

e-mail : [spce.choron@wanadoo.fr](mailto:spce.choron@wanadoo.fr)



## SAS ISSNER paysagiste

### 06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts  
Elagage / Abattage  
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

[sas.issner@gmail.com](mailto:sas.issner@gmail.com)



## LES GRANDS PROJETS



NE SE RÉALISENT  
JAMAIS

# SEUL



## GIMCOVERMEILLE

Le talent immobilier

**VENTE  
LOCATION  
GESTION LOCATIVE**

6, Place de l'Europe  
78860 Saint-Nom-La-Bretèche  
Tél. : 01 34 62 08 08 - [www.gimcovermeille.com](http://www.gimcovermeille.com)



# Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Progressivement depuis la rentrée des classes, notre commune retrouve son rythme habituel. Le maintien des contraintes sanitaires qui pèsent sur les lieux et occasions de rassemblement ont compliqué la tenue de certains événements. La journée des associations a cependant accueilli un public enthousiaste quant à la reprise des activités, signal encourageant pour l'année qui s'engage.

Les nouveautés, projets et chantiers programmés pour cette rentrée sont bien engagés :

- Le centre de loisirs, sorti du giron de la MLC, est désormais géré par la commune, sous le contrôle de la communauté de communes. Je remercie la MLC pour sa coopération et l'assure du soutien municipal dans le redéploiement de ses activités.
- Le processus de disparition de la taxe d'habitation entre dans sa phase perceptible et vous trouverez dans ce numéro les informations utiles à la lecture de vos avis d'imposition.
- Le marquage de voies partagées (vélos / voitures) en complément des pistes cyclables existantes va faciliter la mobilité locale ; le respect de la limitation de vitesse à 30 km/h, bon pour l'environnement, est avant tout une question de sécurité publique notamment pour les enfants qui circulent à vélo. Pensez-y !
- Une partie de l'avenue des Platanes a profité d'une réfection de la chaussée et des places de stationnement.
- l'avancement de plusieurs autres projets structurants comme l'aménagement du terrain multisports et la restructuration de l'espace JKM se poursuit.

Du côté de notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) plusieurs dispositifs liés à l'environnement et au cadre de vie sont lancés : mise au point d'un programme CRTE (Climat, Relance, Transition Écologique), réflexion sur le PCAET (Plan Climat, Air, Énergie Territorial), établissement d'un schéma directeur des mobilités douces (pistes cyclables). Pour être tenu(e) au courant je vous invite à vous inscrire à la nouvelle lettre électronique de la CCGM (inscription sur [www.gallymaudre.fr](http://www.gallymaudre.fr)).

Du côté des transports publics et de la gare, sachez que des échanges serrés se poursuivent avec les différentes structures concernées (SNCF, Île de France Mobilités, ONF). Nous vous tiendrons au courant de leurs avancements.

Nous avons tous abordé cette rentrée avec espoir et énergie.

Poursuivons sur cette voie pour que l'économie locale et nationale se rétablissent et confirment les statistiques positives annoncées.

Continuons aussi à nous protéger pour profiter pleinement du retour à une vie sociale et conviviale dont nous avons tant besoin.

Bonne reprise à tous

*Chaleureusement*

**Gilles Studnia**  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

## Au sommaire

### 4 INFOS PRATIQUES

Point-justice  
Infos déchets  
Horaires de la mairie  
Recensement des jeunes citoyens  
Permanences d'urbanisme et ABF

### 5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas !  
Jeu du Printemps des commerçants  
Mécénat chirurgie cardiaque  
Coupe de golf de la Mairie  
Zoom sur la ferme Théart  
Point sur la vaccination

### 8 FINANCES

Taxes d'habitation et foncières

### 9 CADRE DE VIE

Réfection avenue des Platanes  
Circulation douce  
Parkings de l'église

### 10 GÉNÉRATIONS

A l'espace jeunes  
Quoi de neuf dans les écoles ?  
Bon'App, l'appli pour les menus  
Du côté de la bibliothèque  
Etat-civil  
Médailles du travail

### 13 VIE ÉCONOMIQUE

Conserverie des « agités »  
La « Chèvre rit » de Manon

### 14 LIBRE EXPRESSION



# Infos pratiques

## Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil et état-civil le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h.

## Objets encombrants

La prochaine collecte des objets encombrants est prévue, selon votre secteur d'habitation :

- **Judi 14 octobre** (secteur vert)
- **Judi 21 octobre** (secteur bleu)
- **Judi 18 novembre** (secteur rouge)

Attention : les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEE) ainsi que les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) doivent être déposés à l'**Écobus**, le 6 octobre, place de l'Europe, ou en déchetterie.

+Infos : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## Déchets végétaux

La société Sèpur en charge de la collecte des déchets ménagers proscrit désormais l'usage des sacs poubelles en plastique pour le ramassage des déchets verts. En effet, il est difficile pour les ripeurs de les vider. De plus, une fois vidés, ces sacs se dispersent au gré du vent. Il est donc préconisé d'utiliser les sacs biodégradables en papier ou les sacs de jardin réutilisables (inférieur à 100 litres). Vous pouvez aussi faire l'acquisition d'un composteur qui produira un bon terreau pour vos plantes.

## Point-justice

Le Point d'Accès au Droit (PAD) créé en 2013 devient le Point-justice, afin d'apporter aux citoyens une information de proximité dans le domaine juridique. Il se trouve au cœur d'un dispositif juridictionnel comme le Tribunal de proximité et le Conseil des prud'hommes situés à Saint-Germain-en-Laye.

Le Point-justice est un lieu d'accueil gratuit, permanent et confidentiel.

### Principales missions du Point-justice :

- Informer sur les droits en matière de logement, famille, lutte contre les violences et les discriminations...
- Orienter vers des organismes ou professionnels chargés de mettre en oeuvre ces droits par une consultation juridique (médiateur, avocat, notaire, huissier...).
- Aider pour accomplir les démarches administratives et assister dans la rédaction des courriers et actes juridiques.
- Assister les personnes au cours des procédures non juridictionnelles.

Vous pouvez contacter le Point-justice par téléphone, ou vous rendre à l'adresse indiquée ci-dessous aux horaires d'ouverture.

**Coordonnées :** 34 rue André Bonnenfant à Saint-Germain-en-Laye.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Tel : 01 30 87 22 26 / Mail : [pointjustice@saintgermainenlaye.fr](mailto:pointjustice@saintgermainenlaye.fr)

## Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

**Contact en mairie :** 01 30 80 07 00

## Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-dessus. Il vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 51 54.

Pour rappel, les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, M. Gaël Noblanc, Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, à la mairie de Feucherolles, à destination des personnes ayant un projet de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69



**Magazine municipal Grand Angle n° 63 - Octobre 2021**

**Mairie :** 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.

**Directeur de la publication :** Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.

**Responsable service communication :** Pascal Bouchain, [communication@mairiesnlb.fr](mailto:communication@mairiesnlb.fr)

Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32

Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

**Photos :** Tout droit réservé / freepik. **Dépôt légal :** octobre 2021 / ISSN 1268-4678.



## à vos agendas !

### SPECTACLE

#### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

**Mercredi 27 octobre**  
A l'Espace JKM à 15h.  
Programmation en cours.  
Entrée : 6 € (sur place).

### ANIMATION

#### ATELIER D'HALLOWEEN

**Samedi 30 octobre**  
La Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) propose aux enfants de 3 à 10 ans des ateliers d'Halloween à l'Espace JKM, de 14h à 16h30.  
Participation : 10 € (goûter inclus). Inscriptions au 01 34 62 54 65.  
Des stages seront également programmés durant les vacances de la Toussaint.  
**+Infos :** [mlc-saintnom.com](http://mlc-saintnom.com)

### EXPOSITIONS

#### EXPO REG'ART 78

**Du 1er au 4 octobre**  
Présentation des oeuvres d'André Faucillon, Odile Bécourtare et Sylvie Lefèvre à la Maison des Associations, 9 route de Saint-Germain, de 10h à 18h. Entrée libre.



#### SALON DES ARTISTES

**Du 20 au 28 novembre**  
Exposition des œuvres d'une trentaine d'artistes locaux, salle du conseil municipal de la mairie. Entrée libre.

### SOUVENIR

#### ARMISTICE 1918

**Jeudi 11 novembre**  
Cérémonie commémorative au monument aux Morts.

### HORS NOS MURS

#### CONFÉRENCES ALTAÏR

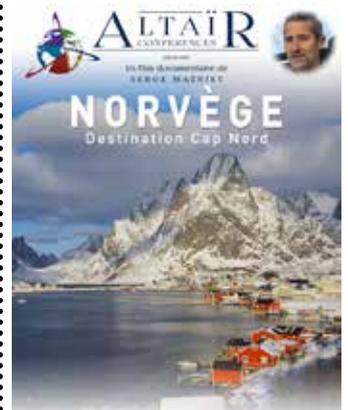
Films documentaires proposés par le Lions Club au théâtre de Bailly à 17h :

**Dimanche 3 octobre**  
**NORMANDIE**, Giverny, Rouen, Honfleur, Mont Saint-Michel... réalisé par Cyril Isy-Schwartz.



#### Dimanche 14 novembre

**NORVÈGE**, destination Cap Nord, de Marie-Thérèse et Serge Mathieu.



**+Infos :** [lionsclub-noisybailly.org](http://lionsclub-noisybailly.org)

### SANTÉ

#### DON DU SANG

#### Vendredi 22 octobre

De 14h30 à 19h30, à l'Espace JKM. Organisé par l'Etablissement Français de Sang (EFS) en partenariat avec la mairie. Uniquement sur rendez-vous en vous inscrivant sur : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr).

Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA)  
Espace JKM, place Henri Hamel  
Tél. 01 30 56 66 27 / email : [d.pringarbe@mairiesnlb.fr](mailto:d.pringarbe@mairiesnlb.fr)

## Printemps des Commerçants

La remise des prix du jeu concours a eu lieu le 30 juin



22 fins limiers ont trouvé 100 % de bonnes réponses dans le cadre du jeu-enquête co-organisé par l'Amicale des artisans-commerçants et la mairie.



Les trois premiers prix étaient dans l'ordre : une trottinette électrique offerte par l'Amicale, un casque de vélo et un casque audio offerts par *Cycles Hors Cadre*. Ils ont été remportés respectivement par la famille Calmels, Gery Blairon, Whitney Moreau.

D'autres lots ont été offerts par *By Lundi 12*, *Carrefour city*, *Envie d'Aroma* (Jessica Libman), *Evasions gourmandes*, *Fou-dafrique*, *Label Vue*, *la Rose de May*, *le Clos de la Bretèche*, *Les Délices de St Nom*, *Passons à table*, *Salon Evolution*, *Soins et Sensations*, *Spa Akoya*. La liste de tous les gagnants est consultable sur le site web mairie.

1<sup>er</sup> prix remis à la famille Calmels par Murielle Brasier pour l'Amicale et Karine Dubois pour la mairie.

## Générosité

# Mécénat chirurgie cardiaque

## Des personnes au grand coeur !

Le 31 août dernier, golfeurs, mécènes et bénévoles étaient réunis au golf de Saint-Nom-la-Bretèche, à l'occasion du 24<sup>e</sup> *Trophée du Coeur*.

Les fonds recueillis lors de cette manifestation caritative permettront d'opérer 12 enfants issus de pays défavorisés, comme Ghaith. Ce jeune Syrien âgé de 6 mois, a été opéré en juillet d'une malformation cardiaque congénitale qui, en l'absence d'intervention, lui aurait été fatale. « *Les entreprises qui participent à cette manifestation caritative ne sont pas des sponsors, mais des mécènes, car le coeur est une véritable oeuvre d'art* » souligne Francine Leca, professeur de médecine en chirurgie cardiaque pédiatrique, co-fondatrice de *Mécénat chirurgie cardiaque*. A ce jour, l'association a permis de sauver 3 747 enfants.

Dans le monde, 1 enfant sur 100 naît avec une malformation cardiaque. Si l'association peut opérer toujours plus d'enfants, c'est en grande partie grâce aux familles d'accueil bénévoles qui hébergent, accompagnent et chouchoutent les enfants pendant toute la durée de leur séjour en France. Vous souhaitez devenir famille d'accueil ? Contactez l'association.

Pour aider l'association, vous pouvez bien sûr faire un don. Vous pouvez vous faire plaisir en vous rendant à la *Grande vente annuelle de Noël*, les 18 et 19 décembre 2021 au Parc floral de Vincennes. Des centaines d'articles neufs de marques sont vendus à bas prix et ainsi, tout le monde y gagne ! Entrée route de la Pyramide, parking gratuit.

**Contact :** [mecenat-cardiaque.org](http://mecenat-cardiaque.org) / Tél. 01 49 24 02 02



## Distinction



**Francine Leca**, Nonnais-Bretéchoise depuis près de 50 ans, a été élevée le 8 septembre dernier à la dignité de Grand Officier de la légion d'honneur par le Président de la République à l'occasion des 25 ans de *Mécénat Chirurgie Cardiaque* qu'elle a co-fondé avec Patrice Roynette. Félicitations pour cette distinction bien méritée !

## Coupe de golf de la mairie

### Une tradition de plus de trente ans !



Le 17 septembre, les habitants de la commune ont été accueillis au Golf de Saint-Nom-la-Bretèche pour participer à la 33<sup>e</sup> Coupe de la mairie, trophée Patrice Galitzine. Cette année, les vainqueurs de cette compétition amicale sont : Pierre Lomard, Laurent Maufrais du Chatellier, Alexandre André et Jérôme Amar. Bravo à eux ! Par ailleurs, Rémi Villain a gagné, par tirage au sort, un week-end en Europe (séjour et avion) pour 2 personnes, offert conjointement par la mairie et l'agence *Saint-Nom-la-Bretèche Voyages*.

## Innovation

# Ici s'invente l'agriculture de demain

## Deux membres du gouvernement visitent la ferme Théart

Ce mardi 31 août, vers 15h30, une effervescence inhabituelle règne à la ferme horticole Théart, propriété des « *Fermes de Gally* », située chemin des 40 Arpents à Saint-Nom-la-Bretèche. Accueillis par les élus locaux, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, accompagné de Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique, sont venus visiter ce site, haut lieu de l'agriculture du futur qui regroupe actuellement une demi-douzaine de startups : *Towerfarm* (agriculture indoor sans pesticides), *Kroptek* (LED horticoles), *La boîte à champignons* (culture de pleurotes sur marc de café), *UVboosting* (protection des cultures par ultra-violet), *NéoFarm* (automatisation des méthodes de maraîchage), *Bliss Ecospray* (réduction des pesticides) et *Fish'n Veggies* (aquaponie).



Présentation du système *Hélios* mis au point et développé par *UVboosting*. Cet appareil qui permet de limiter l'usage des pesticides dans les vignobles par l'exposition contrôlée de rayons ultraviolets C, connaît un essor fulgurant.



A l'issue de leur visite, Julien Denormandie et Cédric O ont annoncé le lancement du programme *French AgriTech* initié la veille, qui vise à soutenir, à hauteur de 200 millions d'euros sur 5 ans, les startups qui œuvrent pour le développement de méthodes agricoles innovantes, afin de faire de la France, le berceau mondial de l'AgriTech.



*NéoFarm* expérimente son portique entièrement robotisé, ici équipé d'un semoir, qui soulagera les maraîchers des tâches pénibles et ingrates.

## Point sur la vaccination et les tests

### Vaccin anti-Covid

La campagne d'injection de la 3e dose de vaccin anti-Covid a commencé le 13 septembre 2021.

Elle concerne les plus de 65 ans et les personnes qui présentent des comorbidités.

La dose de rappel peut être administrée dès cinq mois (et non plus six) après la deuxième dose.

Pour les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen, la Haute Autorité de Santé recommande une 2e dose de rappel avec un vaccin à ARNm à partir de quatre semaines suivant la première injection.

Pour vous faire vacciner localement, le centre de Crespières reste opérationnel jusqu'au 16 octobre, date de sa fermeture définitive.

Vous pouvez aussi vous adresser à la pharmacie de Saint-Nom qui vaccine à partir de 12 ans.

Rendez-vous à prendre sur doctolib dans les deux cas. Si vous avez des difficultés pour vous inscrire sur doctolib, vous pouvez écrire à [i.trappier@mairiesnbl.fr](mailto:i.trappier@mairiesnbl.fr)

### Vaccin anti-grippe

La campagne de vaccination débutera le 25 octobre 2021.

Si vous avez reçu une injection anti-covid, au moins 15 jours doivent s'être écoulés avant d'en réaliser une pour la grippe.

### Tests antigéniques et PCR

Vous pouvez réaliser des tests antigéniques :

- à la pharmacie de Saint-Nom tous les après-midis jusqu'à 18h. Rendez-vous via doctolib,
- auprès d'Anne Tonnelet et Christophe Barteau, infirmiers. Contact : 06 81 38 75 81.

Tests PCR au laboratoire Biosmose sur rendez-vous au 01 30 16 14 44

## Impôts locaux

# Taxe d'habitation et taxe foncière

Les avis de taxes foncières sont arrivés début septembre, ceux de la taxe d'habitation devraient nous parvenir début octobre. La suppression totale de la taxe d'habitation prévue pour 2023 a des conséquences directes sur la structure de la taxe foncière.

Voici des explications pour bien comprendre vos avis d'impôts locaux :

## La taxe d'habitation (TH)

Cette taxe est d'ores et déjà complètement supprimée pour les foyers dont le revenu fiscal de référence est inférieur à un certain seuil qui dépend du nombre de parts du foyer. A titre d'exemples, les seuils sont : pour 1 part : 27 761 €, pour 2 parts : 44 211 €, pour 3 parts : 56 549 €.

Pour les autres foyers, la suppression de la taxe d'habitation interviendra progressivement selon le rythme suivant :

**2021 : diminution de 30 %** > **2022 : diminution de 65 %** > **2023 : suppression totale**

Attention : les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme.

Par ailleurs, la contribution à l'audiovisuel public (CAP) n'est pas incluse dans le dispositif, vous recevrez donc toujours un avis de somme à payer pour cette contribution. La suppression de la taxe d'habitation est une disparition de recettes pour les communes. Afin de compenser ce manque, l'État a décidé d'agir sur la taxe foncière : la part qui était jusqu'ici allouée au département sera désormais reversée intégralement aux communes.

## La taxe foncière (TF)

Elle est acquittée uniquement par les détenteurs de propriétés foncières bâties ou non bâties. Les locataires ne sont donc pas concernés. Cette taxe s'appuie sur la valeur locative du bien dont la variation, décidée par l'État, est très faible entre 2020 et 2021. Le total global résulte de la somme de taxes ayant des destinations différentes et clairement identifiées sur l'avis d'imposition. Chaque taxe est exprimée en pourcentage de la valeur locative.

Comme indiqué ci-dessus, la part autrefois allouée au département est maintenant reportée vers la commune.

Les relevés ci-dessous montrent bien que :

Taux commune 2021 de 23,80 % = taux commune 2020 de 12,22 % + taux département 2020 de 11,58 %

Notre commune ayant maintenu ses taux à l'identique en 2021, il n'y a au total aucun changement pour le contribuable concernant cette partie de la taxe foncière.

		Département : 078 YVELINES			Commune : 571 SAINT-NOM-LA-BRETECHE				
	TF 2020	TF 2020	TF 2020	TF 2020	TF 2020	TF 2020	TF 2020	TF 2020	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2019	12,22 %	%	2,23 %	12,58 %	0,632 %	4,30 %	0,0476 %	
	Taux 2020	12,22 %	%	2,23 %	11,58 %	0,623 %	4,60 %	0,0467 %	

	TF 2021	TF 2021	TF 2021	TF 2021	TF 2021	TF 2021	TF 2021	TF 2021
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2020	23,80 %	%	2,23 %	0,623 %	4,60 %	0,0467 %	
	Taux 2021	23,80 %	%	2,56 %	0,625 %	4,97 %	0,0714 %	

Néanmoins, le principe de la compensation prévue (taxe d'habitation courante moins part départementale basculée) reste pénalisant pour les communes. Elle est en effet calculée sur les taux de la taxe d'habitation de 2017, sans possibilité de réajustement, puisque la taxe d'habitation est en cours de disparition. Pour cette raison, les communes devront très vraisemblablement ajuster leur taux de taxe foncière, toutes choses égales par ailleurs.

L'avis de taxe foncière 2021 montre cependant deux hausses de taux :

- **Intercommunalité** : taux 2020 = 2,23 % / taux 2021 = 2,56 %. Cette hausse tient à l'embauche d'un chargé du développement économique de notre territoire, et à la création d'un poste de direction générale des services dédié à 100 % à l'intercommunalité pour mettre en mouvement les nombreux projets en vue.

- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** : taux 2020 = 4,60 % / taux 2021 = 4,97 %. Ceci provient d'une part d'un reliquat de coûts de l'année dernière, et d'autre part d'une hausse des tonnages en 2020 (+5,1 %).

Au total, la hausse de la taxe foncière en 2021 est de 2,32 % (hors arrondis et frais de gestion).

## Avenue des Platanes

### Réfection de la chaussée



Fin juillet, dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'entretien de la voirie signé avec la société MTP, deux tronçons de l'avenue des Platanes ont été entièrement rénovés sur une longueur totale de 330 mètres. Début septembre, 25 places de stationnement situées le long de cet axe ont également été remises à neuf, dont celles accueillant les bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides.

## Circulations douces

### Roulez au vert...



Quatre circuits cyclables ont fait l'objet de marquages au sol durant l'été.

Ils permettent de relier le centre du village : à l'espace JKM, au terrain de bicross et au collège, au pôle sportif et enfin à la maison des associations et à la forêt.

Un marquage sur fond vert, particulièrement visible, a été choisi. Préalablement la circulation automobile a été limitée à 30 km/h dans tout le village. Pour la sécurité des cyclistes mais aussi des piétons, il est capital de la respecter.

D'autres marquages devraient être réalisés au fur et à mesure des réfections de voiries.

## Vivre ensemble

Pour la sécurité de tous, nous rappelons que la place de l'Europe, le coeur de notre village bordé de nombreux commerces, est piétonne. Elle est ainsi interdite à toute circulation de trottinettes, skates, vélos, motos et scooters. Merci de respecter cette réglementation et de transmettre le message aux plus jeunes.

## Stationnement

### Parking de l'église : création d'une zone bleue

Le parking situé le long de l'église dispose à présent d'une dizaine de places en zone bleue, avec stationnement limité à 1h30. Vous devez indiquer l'heure d'arrivée au moyen d'un disque de stationnement, sous peine d'être verbalisé par la police municipale ou la gendarmerie.

Cette mesure doit permettre un meilleur usage du stationnement et ainsi favoriser l'accès aux commerces de proximité et aux cabinets de thérapeutes. Par ailleurs, une seconde place réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été matérialisée.

Rappelons qu'un parking de 60 places a été créé à 100 mètres, à l'entrée de l'avenue des Platanes.



## A l'espace jeunes

Un lieu d'échanges à l'écoute de la jeunesse



Départ prometteur pour cette nouvelle saison à l'Espace Jeunes : courant septembre, près de 50 jeunes, garçons et filles âgé(e)s de 11 à 17 ans, y étaient inscrits ou réinscrits.

Marc Eloffe, le responsable de la structure, est satisfait de cette rentrée : « Ici, ce sont les jeunes eux-mêmes qui choisissent les activités qu'ils veulent faire. Ils sont acteurs des projets qu'ils me soumettent. Je ne fais que les accompagner et leur donner les moyens de réaliser leurs idées ».

### Vacances de la Toussaint

Du lundi 25 octobre au samedi 6 novembre inclus, plusieurs activités ludiques seront proposées aux jeunes adhérents : atelier cuisine, tournoi de foot sur structure gonflable, stage de djembé\* sur 3 jours, tournoi Fifa 2022 sur grand écran, initiation aux échecs, soirées hot-dog, tacos... Et bien sûr, l'accès libre aux jeux habituels de la structure : babyfoot, échecs, jeux de société, PS4...

Le jeudi 4 novembre, la gendarmerie de Bois-d'Arcy interviendra dans le cadre d'une rencontre avec les jeunes sur les thèmes de la protection des données, du cyber harcèlement et des jeux vidéo.

**Horaires durant les vacances :** du lundi au samedi, de 14h à 18h, sauf lundi 1<sup>er</sup> novembre (férié) + soirées jusqu'à 21h. Attention, depuis le 30 septembre, le pass sanitaire est exigé pour les jeunes de plus de 12 ans.

(\*) participation aux frais : 20 €



### Des actions citoyennes

Tout au long de l'année, les jeunes et leurs camarades élus au Conseil Municipal Jeunes (CMJ) participent à des actions citoyennes comme le nettoyage d'espaces publics (photo ci-contre), la collecte des bouchons pour l'association Les Bouchons de l'Espoir, l'organisation de concerts pour recueillir des denrées alimentaires au profit du Secours catholique, ou encore la participation à la brocante pour venir en aide à Mécénat Chirurgie Cardiaque...

**Contact :** Marc Eloffe, Espace Jeunes place Henri Hamel  
Facebook : espace jeunes de Saint-Nom-la-Bretèche  
Tél. 06 24 02 83 96 / jeunesse@mairiesnlb.fr



**Les Bouchons de l'Espoir :** l'espace Jeunes collecte les bouchons qui sont remis chaque année à l'association Les Clayes Handisport / sport adapté. Cette association revend ensuite les bouchons à des plasturgistes pour financer le matériel adapté permettant aux personnes handicapées de pratiquer des activités sportives.

## Rentrée scolaire

# Quoi de neuf dans les écoles ?

L'école élémentaire Pasteur compte actuellement 302 élèves. Ils sont répartis en 11 classes du CP au CM2 dont un double-niveau CE2/CM2 et une Unité d'Enseignement qui accueille 7 enfants présentant des troubles autistiques.

Elle compte cette année de nouveaux membres du corps enseignant : Christophe Girault (CE2), Loïse Laquement (CE1 avec Sophie Tauzy), Fanny Boucher (CM1 avec Sylvie Favier), Juliette Casado (remplaçante de Florence Lecerf). La direction des deux écoles communales a été confiée à Brigitte Gauduchon.

La maternelle compte 167 élèves répartis en 6 classes, toutes à double niveau : 2 classes de PS/MS, 2 PS/GS, 1 MS et 1 GS. Catherine Bertrand (PS/GS) et Carolina Tavano (PS/GS) ont rejoint l'équipe enseignante.

Cette nouvelle rentrée, tant sur le plan scolaire que péri et extrascolaire, est à nouveau régie par les protocoles sanitaires de l'Éducation Nationale et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES), niveau jaune à ce jour. Les accueils de loisirs doivent faire face aux fortes

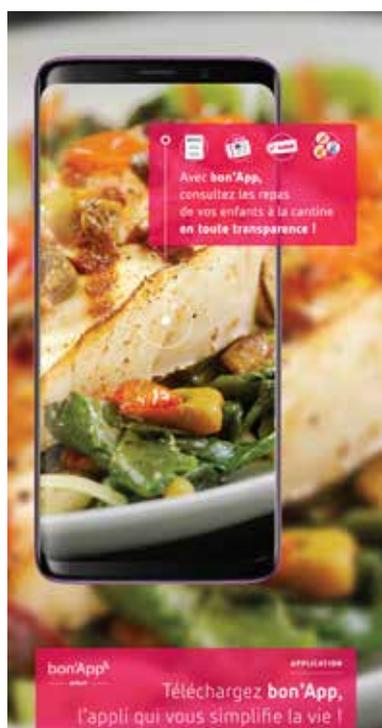


contraintes imposées par ces protocoles alors même que le nombre d'inscrits aux activités péri et extrascolaires ne cesse d'augmenter. A titre d'exemple, chaque soir, environ 90 enfants sont accueillis en maternelle et une centaine en élémentaire (hors étude dirigée).

La restauration est, quant à elle, fréquentée par 91 % des enfants scolarisés

aussi bien en élémentaire qu'en maternelle.

Le centre de loisirs du mercredi et des vacances, nouvellement repris par la commune, affiche également une hausse de fréquentation par rapport à l'année précédente : entre 50 et 60 enfants sont accueillis sur chaque site.



## Restauration scolaire

# Bon'App

### Une appli pour tout savoir sur les repas servis à vos enfants

C'est nouveau ! Pour connaître les menus de cantine, s'informer sur la qualité et l'origine des plats, consulter la liste des allergènes... téléchargez l'application **bon'App** que vous pouvez obtenir sur **Apple store** ou **Google play**. Vous pouvez aussi créer un compte sur le site internet : **bonapp.elior.com**.

Ce service concerne également les repas servis aux enfants inscrits au centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, en maternelle ou en élémentaire.

Attention, ce dispositif étant proposé directement par notre prestataire **Elior**, les menus ne sont plus publiés sur le site de la mairie.

## NON AU HARCELEMENT

Pour lutter contre le harcèlement à l'école ou sur internet, le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a mis en place deux numéros d'écoute gratuits, anonymes, et confidentiels à destination des élèves, des parents ou des professionnels encadrant :

- **3020 « NON AU HARCÈLEMENT »** du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés).
- **3018 « NET ÉCOUTE »** du lundi au vendredi de 9h à 19h

## Etat civil\*

### Naissances

Joséphine JAROSZ

29 MARS 2021 AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Thia SALIBI

17 AVRIL 2021 AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Alexandre KABICHE

23 AVRIL 2021 AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Raphaël EDEL

11 MAI 2021 AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Elise CAMBIER

23 MAI 2021 AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Maé BRISSOT

6 JUIN 2021 AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Charlène ROY

5 JUILLET 2021 A CLAMART

### Mariages

A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Stanislaw WAKULUK et Anzhela PAPIZHUK

3 JUILLET 2021

Audrey COUDRIN et Solenne BEAUGRAND

24 JUILLET 2021

Patrick MAZZONETTO et Marie-Laure BERTET

7 AOÛT 2021

Marion FINK et Clément GRANIER

30 AOÛT 2021

Maxime BOULANGER et Chirine CHERIF

2 SEPTEMBRE 2021

### Décès

Claude-Françoise MOLVINGER née MICHON

14 MAI 2021 A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Alan JOYNES

16 MAI 2021 A RUEIL-MALMAISON

Hervé SCHORTER

7 JUIN 2021 A ORGEVAL

Françoise JEPPSON née AUBERT

21 JUIN 2021 A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Françoise PETIT née VINCENT

3 JUILLET 2021 A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

## Hommage à Françoise Petit

Françoise Petit est née à Saint-Nom-la-Bretèche en 1944. Son père, Charles Vincent, est l'architecte qui a conçu l'actuelle mairie inaugurée en 1975.

Mariée à Dominique Petit et mère de 3 enfants, Françoise a su trouver le temps de se mettre au service des autres. C'est elle notamment qui créa et dirigea bénévolement pendant 10 ans la première bibliothèque municipale sous la mandature de Jacques Kosciusko-Morizet.

Très sportive, on la voyait souvent sur les courts de tennis. Elle a toujours été très impliquée dans le tissu associatif, en participant entre autres aux activités de l'association des *Amis de Saint-Nom*, des *AVF*, du *Temps des Loisirs*... On gardera d'elle le souvenir d'une femme élégante, dotée d'une énergie débordante et fédératrice.



## Du côté de la bibliothèque

### Jeux en folie !

**Du 2 au 6 novembre**, plusieurs tables de jeux de société seront à disposition pour jouer entre copains, amis ou en famille (ex. : triominos, la bascule d'Archimède, Mistigri,...). Accès gratuit sans réservation aux heures habituelles d'ouverture.

### Prochains rendez-vous des Doudous :

**Mercredi 13 et samedi 16 octobre, à 10h.** Amélie Gérardal, responsable de la bibliothèque, donne rendez-vous aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées. Réservations obligatoires par mail ou téléphone.

**+infos :** Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.

[bibsnlb.cassioweb.com](http://bibsnlb.cassioweb.com) / Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : [bibliotheque@mairiesnlb.fr](mailto:bibliotheque@mairiesnlb.fr)

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-19h, mercredi 10h-12h30 / 14h-18h30, vendredi 9h-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30. **Fermeture exceptionnelle du 23 au 30 octobre inclus.**

## Médailles du travail\*



Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois qui ont obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

Les récipiendaires\* pour la promotion de juillet 2021 sont :

- Laurent GODIN, directeur de projet à la Société Générale (argent)
- Xin ZHENG, cadre de banque à la Société Générale (argent)
- Myriam DEMOISY, conseillère de vente chez Chanel (vermeil)
- Hugues BOURSIER, responsable des ventes chez Nexter Systems (vermeil)
- Luc BEAUREPAIRE, employé de banque chez Neufilize OBC (or)
- Patrice BARBOUX, delivery support-project manager chez Atos infogérance (or)

Le dépôt des dossiers « dématérialisés » est désormais le seul canal de transmission accepté par les services préfectoraux sur le site [www.demarches.simplifiees.fr/commencer/mhtravail](http://www.demarches.simplifiees.fr/commencer/mhtravail). Les demandes doivent être faites directement par l'employeur, non par les récipiendaires eux-mêmes.

(\* La diffusion de ces informations a fait l'objet d'une autorisation préalable de la part des familles et personnes concernées (Etat-civil et médailles du travail).

### Communication aux ressortissants britanniques

Vous êtes de nationalité britannique et vous êtes arrivé(e) en France avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ? Vous devez impérativement faire une demande de titre de séjour « accord de retrait » avant le 30 septembre 2021 pour pouvoir rester en France. La demande se fait en ligne :

<https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/brexit/brexit-residence-permit-application/>



## La « Chèvre rit » de Manon

Des glaces au lait de chèvre pour tous les gourmands !

Manon Moignier a installé sa chèvrerie peu avant l'été sur les terres familiales situées au vallon de Chavenay. Associée à son père Pascal Moignier, céréalier, elle élève actuellement 34 chèvres et compte agrandir son troupeau de façon naturelle, au gré des naissances, pour atteindre d'ici 5 ou 6 ans environ 200 individus.

Les chèvres de Manon, qui ont toutes un prénom, auront bientôt accès à 4-5 hectares de prairies en cours d'aménagement (plantation d'arbres, de haies...). Elles sont par ailleurs nourries grâce aux productions de son père : foin, paille, luzerne...

Si la production de fromage est bien sûr prévue, Manon a choisi pour débiter de proposer des glaces artisanales. Dans son laboratoire, à peine le lait tiré, elle en fabrique pour tous les goûts : vanille, chocolat, pistache, caramel, mojito...



L'utilisation de lait de chèvre rend les glaces moins grasses, plus légères et accessibles à tous : elles conviennent aux personnes intolérantes au lactose de vache et plaisent aussi à ceux que le fromage de chèvre rebute. Parmi les nouveautés à venir : de nouveaux parfums, des sorbets ainsi que des bûches gourmandes pour les fêtes de fin d'année.

Manon partage ses aventures d'éleveuse sur sa page facebook et vous invite à venir découvrir ses produits gourmands et locaux, labellisés Ile-de-France terre de saveurs, directement à la ferme tous les mardis et vendredis de 15h à 19h et les samedis de 10h à 12h30. Adresse : vallon de Chavenay, chemin de l'Orme.

**+Infos :** Facebook : La-Chèvre-Rit-de-Manon

**Contact :** Tél. : 06 35 13 51 45 / courriel : manon.moignier@hotmail.fr

## La conserverie des « agités »

Des tartinales de légumes pour l'apéro 100 % naturel et local !



La ferme Théart, chemin des 40 Arpents, regroupe une demi douzaine de startups (cf page 7) mais aussi, depuis peu, une conserverie qui prépare des tartinales de légumes pour l'apéro, des recettes originales élaborées selon les saisons avec des produits de notre terroir, sans lactose, sans conservateur ni additif.

Exemples : crème de pleurottes, curry de lentilles-cumin-citron vert, houmous, tartare de betterave-menthe aigre douce, crème de courgette-pistache-basilic...

Benoît Ballarin et Antoine Léger cuisinent sur place et commercialisent leur production via le site web *terre d'apéro* ou à la boutique *Les deux gourmands* à Crespières. Ils proposent également la vente de paniers de légumes provenant de leurs partenaires maraîchers. Cela permet à tous de profiter des circuits courts (format familial : 4,5 kg/19,95 €, duo : 3 kg/14,95 €, solo : 2 kg/9,95 € + livraison éventuelle 5 €).

**+Infos :** [terredapero.fr](http://terredapero.fr) **Contact :** 06 74 47 52 60 / [hello@terredapero.fr](mailto:hello@terredapero.fr)



## MOBILITÉS, CADRE DE VIE, POSTE... 2022 COMMENCE A SE DESSINER

L'été n'est pas toujours synonyme de farniente... Dans le village, plusieurs projets se sont concrétisés ces derniers mois notamment en matière de mobilité et de circulation. Côté mobilités douces, 4 circuits vélos ont fait l'objet des marquages au sol tels qu'ils avaient été présentés et discutés lors du comité consultatif de juin. En complément l'organisation d'une opération de sensibilisation des enfants aux règles de sécurité est envisagée durant l'année scolaire en cours. Côté circulation, la commune, soucieuse d'inciter chacun à adopter une conduite apaisée, a mis en place 4 nouveaux radars pédagogiques : avenue des Platanes, rue Charles de Gaulle côté Est, route des 2 Croix et chemin de l'Abreuvoir.

En matière de cadre de vie, le début des travaux du terrain multisports est suspendu à l'obtention des subventions qui ne devraient plus tarder. Quant à la réflexion engagée sur les aménagements paysagers des entrées de ville, elle a pris la forme d'un cahier des charges qui vient d'être finalisé et va pouvoir être soumis à consultation. En attendant la mise en place de ces aménagements, un test de prairie fleurie va être mené sur le délaissé le plus vaste situé au sud du village entre la D98 et la route des 2 domaines. Il s'agira dès cet automne de faucher, travailler le sol puis semer un mélange champêtre de fleurs variées et vivaces qui devrait s'épanouir à partir du printemps 2022. Parmi les contraintes du lieu : l'impossibilité d'arroser ; il faudra compter sur une météo favorable à la levée des végétaux...

En matière de services publics, un changement important est en cours : d'ici à février 2022 le bureau de Poste tel que nous le connaissons devrait fermer ses portes. Lors du conseil municipal du 28 septembre, il a été proposé au vote que la Mairie reprenne le flambeau en devenant une agence postale communale qui : accueille le public dans ses locaux du 32 rue de la Fontaine des vaux, assure les mêmes prestations que le bureau actuel, offre des horaires d'ouverture plus larges à la fois identiques à ceux de la mairie en semaine et à ceux du bureau actuel le samedi matin. Aucune interruption de service au programme !

Toute l'équipe *Un village en Mouvement* vous souhaite une excellente rentrée, dynamique et confiante en l'avenir !

## Privés de vivre-ensemble !

Si vous avez entendu des sons conviviaux en septembre, ils ne venaient malheureusement pas de notre village mais des communes voisines : feu d'artifice et retraite aux flambeaux à Crespières, fête locale avec barbecue et expositions à Feucherolles, fête du village et brocante à Mareil sur Mauldre et Montainville, etc. Autant de moments conviviaux dont nous avons besoin, qui se sont parfaitement déroulés chez nos voisins... Et que notre commune n'a pas organisé malgré nos demandes et propositions, renforçant ainsi notre crainte de voir notre village se muer en cité-dortoir, sans convivialité ni âme. Brocante annulée alors qu'elle aurait pu se tenir à l'extérieur de l'espace JKM, comme le forum des associations. Aucune animation le 17/9 autour de la journée mondiale de récolte des déchets alors que de nombreux événements sont organisés sous l'impulsion des mairies à Chavenay, Poissy ou Plaisir. Rien non plus, cette année encore, pendant les journées du patrimoine (18 et 19/9). Pas plus que pour la semaine du développement durable (20-26/9). Nous nous réjouissons toutefois du maintien de la fête des plantes et du forum des associations. Ouf ! Car certaines structures craignent l'arrêt de quelques-unes de leurs activités, voire de toutes. Nous réaffirmons que le tissu associatif nonnais-bretêchois a besoin de soutien concret pour rester un vecteur essentiel d'animation et de convivialité qui garantit notre vivre-ensemble. Nous constatons surtout que, contrairement aux proches communes, la vie du village s'appauvrit et qu'il ne s'y passe pas grand-chose indépendamment du formidable engagement des membres du SACA. Un manque de souffle. Aussi nous réitérons notre souhait de voir plus d'événements organisés dans notre village, et ce, comme chez nos voisins, dans le respect des mesures sanitaires.

Notre programme proposait de nombreuses idées pour recréer de la convivialité, en repensant l'utilisation des espaces, l'appui aux associations et la création d'une dynamique basée sur le vivre-ensemble. Elles sont aujourd'hui encore bien plus pertinentes. N'hésitez pas à nous transmettre également vos idées permettant de remettre de la convivialité dans la vie de notre village ([ensemblepoursaintnom@gmail.com](mailto:ensemblepoursaintnom@gmail.com)). Ensemble, réenchantons notre vivre-ensemble. Les élus et membres du collectif « Ensemble pour Saint-Nom-La Bretèche ». Jean-Philippe ANTOINE, Nathalie ZENOU, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE

## BELLE RENTRÉE A TOUS !

Chaque année, en cette période de rentrée, énergie, teint bronzé et bonne humeur sont au rendez-vous. Celle-ci ne fait pas exception à la règle d'autant plus que nous commençons à retrouver une vie « presque » normale.

Presque, parce que si la journée des Associations s'est bien tenue, la Brocante a dû encore être annulée cette année. C'est dommage parce que c'est une manifestation conviviale et festive, qui permet aux Nonnais-Bretêchois de se rassembler pour échanger et partager. Les communes avoisinantes ont dû se résoudre à prendre la même décision.

Mais le « presque » ne doit pas non plus être l'arbre qui cache la forêt. En effet depuis 1,5 ans, beaucoup d'études ont été ou vont être lancées, mais aucun projet n'a été concrétisé par l'équipe municipale majoritaire. Elle ne peut se cacher continuellement derrière cette pandémie. Nous attendons donc avec impatience les jours prochains pour voir avancer les projets de rénovation de JKM, de voir de beaux rond-points aux 4 entrées du village, la pose de la première pierre de l'équipement sportif outdoor...

L'équipe « J'aime Saint-Nom » est résolument optimiste et croit en un avenir meilleur pour tous les Nonnais-Bretêchois.

A travers l'Association « J'aime Saint-Nom » et nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tweeter...) faites-nous part de vos envies pour notre beau village. Cette Association, menée par l'équipe « J'aime Saint-Nom », se veut à l'écoute de la population pour préserver le bien-être et la fierté d'être Nonnais-Bretêchois.

Encore belle Rentrée @ très vite

Eric FROMMWEILER et Stéphanie NOGUES, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».

Retrouvez l'association « J'aime Saint-Nom » sur Facebook.

**ÉVASIONS GOURMANDES**

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

*Produits fait-maison*

Découvrez notre gamme et pain bio .  
Traiteur pour réception .

**01 34 62 07 81**

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h

**label vue** NOUVEAUTÉ

Prise de rendez-vous sur [label-vue.fr](http://label-vue.fr)

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche  
**01 34 62 18 75**

Du mardi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

OPTICIEN EXPERT AGRIÉ  
MYUSMART  
HOYA

f Instagram

**Terre-Elec** Installation - Dépannage

Chauffage - Domotique - Électricité Générale  
Interphone - Vidéophone - Alarmes  
Automatisme Portail - Climatisation

40, rue de Fontenelle  
78160 MARLY-LE-ROI

**Tél.: 01 61 30 01 93**  
[terre.elec78@gmail.com](mailto:terre.elec78@gmail.com)

**DEVIS GRATUIT**



**MATTHIEU FRUCHARD**

IMMOBILIER  
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Google  
★★★★★  
Avis clients

**kw**  
KELLERWILLIAMS.  
IMMOBILIER

**07 66 55 64 02**  
[matthieu.fruchard@kwfrance.com](mailto:matthieu.fruchard@kwfrance.com)

AGENT COMMERCIAL EN IMMOBILIER RSAC 877 570 895 - KW CARDINAL 18 RUE SAINT-VINCENT - 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE

**CULTIVONS LA PROXIMITÉ !**

RETROUVEZ  
LES PRODUITS  
DE NOS FERMES  
ET DE CELLES  
DE NOS COLLÈGUES



**LES FERMES  
DE GALLY**



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

## Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.

20 rue des petits prés - Feucherolles • [lesfermesdegally.com](http://lesfermesdegally.com)



**LA RESIDENCE**  
*Mon partenaire immobilier*

Agence de **Saint-Nom-la-Bretèche**  
33 route de Saint-Germain  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

**Diagnosics offerts pour toute exclusivité**



**Notre agence  
à vos côtés  
pour concrétiser  
vos projets 2021**

Pour **Simplifier,  
Sécuriser et  
Optimiser** vos  
transactions, notre  
Agence met à votre  
service la signature  
électronique et  
l'étude préalable  
financière.

**01 34 62 62 00**

**Achat - Vente - Location**

[caroline@laresidence.fr](mailto:caroline@laresidence.fr) - [www.laresidence.fr](http://www.laresidence.fr)